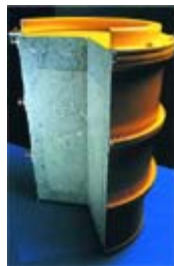




Revue de presse

20 avril 2007



Ecologie libérale s'oppose à
l'enfouissement des déchets
nucléaires

L'Extension.com

Déchets nucléaires: réaction **POLITIQUE** **ENVIRO**



De g. à d, René Desbaillets, Martine Roset et Thomas Büchi

Ecologie libérale, courant soutenant une politique libérale et responsable en matière de développement durable, a communiqué ce jour sa réponse donnée à la consultation portant sur le plan sectoriel sur un dépôt en couches géologiques profondes de déchets radioactifs. Martine Roset, membre d'Ecologie libérale et ancienne députée PDC, René Desbaillets, membre du Comité et député libéral, ainsi que Thomas Büchi, également membre du Comité et ancien député radical, ont expliqué pourquoi ils sont fermement opposés à ce que la Confédération entre en matière pour enfouir sur le territoire suisse des déchets hautement radioactifs.

Priorité aux économies d'énergie!

Ce projet inquiète beaucoup Ecologie libérale, car non seulement les conditions de sécurité ne sont pas réunies, mais la priorité devrait être accordée à des projets d'économies d'énergie et de soutien à des solutions alternatives. Pour le mouvement, l'entreposage de déchets n'est pas maîtrisé à long terme, et la Suisse ne doit pas se lancer dans une voie qui est encore incertaine. Pour Thomas Büchi, "Des solutions existent pour consommer moins, mieux et autrement, il faut simplement qu'une véritable volonté politique se manifeste". Quant à Martine Roset, elle estime "Que l'impulsion de la Confédération devrait plutôt porter sur une diminution des déchets nucléaires ainsi que sur des investissements en faveur d'autres sources d'énergie". Pour René Desbaillets, viticulteur bien connu, il cite Antoine de Saint Exupéry: "Nous ne sommes pas propriétaires de notre terre, nous l'empruntons aux générations futures". Là, tout est dit.

Tous renseignements peuvent être demandés aux coordonnées suivantes ou sur le site ci-après:

tbuchi@charpente-concept.com

info@abeillesdor.ch

martine.roset@bluewin.ch



Ecologie libérale ne veut pas d'un sol plein d'atomes

Le mouvement condamne l'enfouissement des déchets nucléaires.

Se débarrasser des résidus radioactifs en les enterrant? L'idée fait son chemin mais trouve aussi de féroces détracteurs. A l'image d'Ecologie libérale, mouvement romand de centre droit. Celui-ci s'élève contre une étude menée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) visant à déterminer les

endroits en Suisse pour enfouir les résidus radioactifs.

La réponse de ce mouvement à la consultation portant sur ce projet, terminée hier, est claire: «Ce rapport dit qu'une partie des éléments radioactifs pourrait refaire surface», explique Thomas Büchi, membre du comité d'Ecologie libérale. «Et quand on sait qu'un gramme de plutonium suffit à tuer un million de personnes, ça donne à réfléchir.» Dangerosité et coût

faramineux de cette technique provoquent la colère des membres du mouvement.

Ces derniers s'étonnent du peu de résonance de la problématique. «Genève joue les enfants gâtés, il faut de l'énergie à bas prix, pourvu que la centrale et ses déchets soient assez loin», estime René Desbaillet, membre du comité et député libéral.

Mais au-delà de l'enfouissement des déchets, c'est la politi-

que énergétique de la Confédération qui inquiète. «Enterrer les résidus nucléaires, c'est la porte ouverte à la construction de nouvelles centrales», ajoute Thoma Büchi. Dépourvus d'une «solution miracle» mais convaincus de l'existence de solutions techniques plus sûres, les porte-parole d'Ecologie libérale invitent les autorités fédérales à investir toujours plus dans les énergies renouvelables.

Chloé Dethurens

Mais il y a eu aussi un article dans La Liberté du 20 avril 2006 où l'on mentionne notre position:



Gros clivage sur l'entreposage définitif des déchets

NUCLÉAIRE • Partis et associations sont divisés sur la taille du dépôt définitif pour les déchets nucléaires.

La procédure de sélection des sites destinés au stockage des déchets radioactifs a suscité d'importantes critiques en procédure de consultation. L'UDC et le PDC souhaitent un dépôt définitif suffisamment grand pour accueillir les déchets des futures centrales, tandis que le PS et les Verts rejettent cette hypothèse.

Le ministre de l'Énergie et de l'environnement Moritz Leuenberger prévoit avec le plan sectoriel «dépôts en couches géologiques profondes» de rechercher un site d'entreposage définitif pour les déchets des cinq centrales nucléaires actuelles. Les capacités supplémentaires des endroits envisagés ne doivent être démontrées que théoriquement.

Pour les partisans bourgeois de nouvelles centrales, cette manière de faire est absurde, ainsi qu'il ressort de la procédure de consultation qui s'achève aujourd'hui. L'UDC, le PDC, Economiesuisse, le Forum nucléaire suisse et l'Action pour une politique énergétique raisonnable (AVES) demandent que cette limitation soit supprimée du concept.

Le Conseil fédéral a déclaré le 21 février dernier qu'il estime «nécessaire de remplacer les centrales nucléaires existantes ou d'en construire de nouvelles», souligne le PDC. La question de l'entreposage des déchets doit donc y être adaptée. Economiesuisse relève que dans d'autres domaines, le trafic par exemple, on tient compte des hausses prévisibles dans le futur.

Le PS, les Verts et la Fondation suisse de l'énergie sont d'un avis diamétralement

opposé. Ils exigent qu'en premier lieu on cesse de produire de tels déchets. Le PS ne pourra pas approuver le choix d'un site pour un dépôt de déchets radioactifs «tant que la construction de nouvelles centrales nucléaires n'aura pas été définitivement écartée et la sortie du nucléaire décidée».

Le PS et les Verts demandent par conséquent expressément que le plan sectoriel se rapporte uniquement aux centrales existantes. Les capacités maximales de stockage devraient être fixées de manière contraignante dans les autorisations d'exploiter.

Sur le principe, la gauche estime que la preuve de la sécurité d'un tel mode d'élimination des déchets n'a pas été apportée. Le mouvement Écologie libérale estime quant à lui que le contenu du rapport impose de «renoncer à enterrer ces déchets hautement toxiques».

Pour le camp bourgeois à l'inverse, les choses vont trop lentement. Le plan sectoriel prévoit que le Conseil fédéral octroierait les autorisations pour le projet dans les années 2016 à 2018. La décision doit être possible d'ici à 2012, estime pour sa part l'UDC.

Le PDC, Economiesuisse, l'AVES et la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) veulent aussi accélérer le mouvement. Ils remettent en particulier en question la large participation populaire prévue. L'expérience montre que des processus participatifs trop longs mettent en péril



La discussion sur l'entreposage des déchets radioactifs devra être conduite en parallèle à celle sur la politique énergétique et climatique. KEYSTONE

de telles procédures, écrivent l'AVES et Economiesuisse.

Pour le PS et les Verts, la participation des intéressés est un élément central. Les Verts demandent un droit de veto pour les sites potentiels et le PS annonce d'ores et déjà qu'il entend amener l'autorisation-cadre devant le peuple. Les cantons de Zurich et Argovie, où des couches géologiques favorables ont été trouvées, exigent également plus de droits.

L'UDC et le PS s'accordent sur un point: les dédommagements et compensations évoqués sont inacceptables. Le PS craint que l'on parvienne ainsi à «acheter» des communes, tandis que l'UDC trouve que cela n'a pas sa place dans le rapport. La Nagra estime que des dédommagements allant au-delà du droit en vigueur doivent être négociés directement entre les producteurs de déchets et les sites d'entreposage. ATS